



APPEL DU 9^{ème} CONGRES DE LA FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE réuni du 2 AU 6 JUIN 2008 à Toulouse

**PLUS HAUT
PLUS FORT
PLUS NOMBREUX SYNDIQUES A LA CGT
POUR IMPOSER DES NEGOCIATIONS SUR
LES REVENDICATIONS DU MONDE DU TRAVAIL,
des jeunes et des retraités**

Toute la protection sociale est mise en danger : le gouvernement organise l'étranglement financier de tous les secteurs de la Santé et de l'Action Sociale.

Son seul objectif est de renforcer les profits dans les entreprises et dans les circuits financiers, répondant par là aux exigences du patronat d'où :

- Appauvrissement du salarié de nos secteurs
- Souffrance au travail
- Jeunes de plus en plus précarisés
- Retraites diminuées
- Baisse du pouvoir d'achat pour tous

Devant ce terrible constat, **notre Congrès appelle les salariés, les retraités de nos secteurs à rejoindre notre organisation syndicale CGT afin d'être plus nombreux à porter les revendications :**

- Le développement d'un service public de santé et d'action sociale de haut niveau, avec amélioration du statut de la Fonction Publique pour les personnels
- Le maintien de tous les hôpitaux publics de proximité répondant aux besoins de la population, en étant notamment actifs dans les collectifs de défense des établissements publics
- La suppression de la tarification à l'activité et de la « Régression » Générale des Politiques Publiques, notamment portées par le rapport Larcher et le projet de loi « Santé, patient, territoire »
- Le retrait de la loi sur tous les ordres professionnels utilisés pour l'application de la nouvelle gouvernance et remettant en cause le rôle des organisations syndicales dans la défense des contenus professionnels.
- L'embauche de professionnels qualifiés pour un meilleur fonctionnement des services et une amélioration des conditions de travail avec la mise en œuvre d'un plan emploi formation

- Dans l'immédiat, tant que perdure un secteur privé :
 - Application d'une convention collective unique Santé Action Sociale du lucratif et du non lucratif améliorant les garanties collectives des salariés
- Le droit à la retraite dès 60 ans avec au minimum 75% du dernier salaire, sans être inférieur à 1500 € net. Prise en compte de la pénibilité pour les départs anticipés.
- La revalorisation du pouvoir d'achat des salariés, avec un SMIC à 1500 euros net.
- Le maintien de la durée hebdomadaire du travail à 35 heures, 32h pour la nuit et moins pour les travaux pénibles, rejetant toute flexibilité et individualisation d'organisation et de durée du travail
- Le retrait d'un nouvel impôt sur les malades que sont les franchises médicales, anti-solidaires et dangereuses
- La régularisation des travailleurs sans-papiers nombreux aussi dans nos secteurs.

✚ POUR CELA, PROLONGEONS ET AMPLIFIONS LES LUTTES.

✚ APRES LE SUCCES DU 22 MAI, POURSUIVONS LE **10 JUIN** DANS LA FONCTION PUBLIQUE **CONTRE LE PROJET DE LOI SUR LA MOBILITE**, LE **18 JUIN** DANS LA SANTE PRIVEE **SUR LES SALAIRES**

✚ ET FAISONS DU **17 JUIN**, DANS L'UNITE, UNE GRANDE JOURNEE NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE D'ACTIONS GREVISTES POUR UNE RETRAITE SOLIDAIRE ET **CONTRE LA DEREGLEMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL.**

**TOUS ENSEMBLE, PUBLIC, PRIVE, ACTIFS, RETRAITES,
SANS EMPLOI ET USAGERS,
POUR UNE SOCIETE PLUS JUSTE, PLUS HUMAINE,
PLUS SOLIDAIRE, PLUS HAUT, PLUS NOMBREUX
POUR SE FAIRE ENTENDRE.**